



N°23 - JUIN 2017

ROQUETTES À LA UNE

Votre magazine d'informations municipales !

**DOSSIER :
ZÉRO-PHYTO**

- p4 -



**MI-MANDAT :
BILAN ET
PROSPECTIVE**

- p6 -



**LES
CHIFFRES DE
LA SECURITE**

- p8 -



**XXI^{ème}
MARCHÉ DE
POTIERS**

- p11 -

ROQUETTES À LA UNE

SOMMAIRE.....

N°23 - JUIN 2017

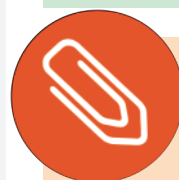


BUDGET PREVISIONNEL 2017	P3
LE DOSSIER : Zéro phyto'	P4
VIE LOCALE : BILAN À MI-MANDAT	P6
VIE LOCALE : LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ	P8
AFFAIRES SOCIALES	P9
PAGES CULTURE	P10
VIE LOCALE	P12
ASSOCIATIONS CULTURE & LOISIRS	P15
ASSOCIATIONS SPORTIVES	P17
TRIBUNE LIBRE	P19



AGENDA

A noter dans vos agendas : le **forum des associations se tiendra le Samedi 9 Septembre 2017** au Complexe D.Prévoist (CDP).



BLOC NOTES

- **Mme SEDKAOUI Sarah pédicure-podologue** vous annonce le transfert de son cabinet depuis le 1er mars 2017 au 16 rue La Canal.
- **Le cabinet d'ostéopathie d'Aude WATRINET et Elise HOUGUET a ouvert ses portes** depuis mi-avril 2017, au centre commercial de Roquettes, 4 allée de Montalion, après un bon mois de travaux pour aménager au mieux ce nouvel espace de travail. Diplômées de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie, elles ont découvert la ville de Roquettes ! Agréable et très dynamique, elle se sont projetées au cœur d'une commune qu'elles jugent active, en plein développement, et dans laquelle elles souhaitent s'intégrer, notamment au travers de la vie associative et sportive.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- PERRIN Jenna, née le 21 novembre 2016
- SENTENAC Olivia, née le 21 décembre 2016
- SENTENAC Maël, né le 21 décembre 2016
- DAYDÉ Clémentine, née le 13 janvier 2017
- LOSTE Sacha né le 22 février 2017.
- HERVEY Imany, née le 10 avril 2017.

DÉCÈS :

- MOLE Marie, le 13 janvier 2017
- DURIEUX Jean-Louis, le 27 juin 2016
- NAVARRE Michel, le 12 mars 2017
- DELRIEU François, le 19 mars 2017
- REYNAUD Nicolas, le 20 mars 2017
- DELLUC Mireille, le 25 mars 2017

.....ÉDITO

Le premier semestre 2017 aura été très riche en événements tant pour notre commune qu'au plan national.

Ainsi le 1^{er} janvier 2017 a vu le jour de la nouvelle Communauté d'Agglomération « LE MURETAIN AGGLO », conséquence de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Forte de 120 000 habitants et de 26 communes, elle redessine le paysage territorial de notre département et s'inscrit comme une des plus importantes collectivités de la grande Région.

Au mois de mars le budget primitif 2017 a été voté, il confirme la bonne santé financière de Roquettes et nous autorise à l'heure du bilan à mi-mandat à nourrir quelques ambitions pour les investissements à venir sans recourir à l'emprunt et sans augmenter les taux de la fiscalité communale. Le bilan à mi-mandat et la prospective 2017-2020 font l'objet d'un dossier dans les pages suivantes.

Enfin les 23 avril et 7 mai s'est déroulée l'élection présidentielle., avec une participation à Roquettes de près de 90 % au premier tour et de 84 % au second tour. Cette forte mobilisation a démontré votre intérêt pour ce scrutin. Les résultats du premier tour ont bouleversé une certaine colère mais surtout une très forte volonté de changement. Les résultats du second tour ont permis à Emmanuel MACRON d'être élu Président de la République. Je n'étonnerai aucun d'entre vous en vous disant que ces résultats m'ont rassuré pour ce qu'ils nous ont évité. Je fonde de réels espoirs sur les compétences, la jeunesse et l'enthousiasme de notre nouveau Président pour qu'il réussisse le redressement de notre pays.

Lorsque vous recevrez ce Roquettes à la Une la plupart d'entre vous s'apprêteront à partir en vacances, je vous donne rendez-vous à la rentrée pour le forum des associations et la reprise de toutes les activités culturelles et sportives.

Bonnes vacances à tous.





BUDGET 2017

TOUJOURS A L'ÉQUILIBRE

Une situation stable grâce aux recettes de la gestion communale

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Le budget est un acte majeur qui permet à la municipalité de mettre en œuvre les politiques publiques locales.

Le budget communal est décliné en deux sections : fonctionnement et investissement qui doivent être à l'équilibre. Il est impacté par les résultats du compte administratif de l'année précédente.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, notre situation financière confirme une augmentation de nos réserves grâce à une dynamique de nos recettes (prime aux Maires Bâtitseurs, dotation de solidarité intercommunale et taxe sur les terrains devenus constructibles). Cette bonne santé financière nous permettra de nourrir quelques ambitions pour la deuxième partie du mandat (réfection de trottoirs et création de pistes cyclables). Aussi pourrons nous également tenir nos engagements de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux et de ne plus recourir à l'emprunt.



EN QUELQUES CHIFFRES...

Les **recettes de fonctionnement** se montent cette année à 4 222 314,88 €, dont

1 898 710,44 € d'excédent antérieur reporté,

1 594 110,00 € d'impôts et taxes et 575 246,00 € de dotations de l'Etat, pour les montants les plus significatifs.

Au titre des **dépenses de fonctionnement**, équilibrées à 4 222 314,88 € nous noterons essentiellement les charges de personnel pour 1 029 394,00 €, les charges à caractère général liées au bon fonctionnement de tous les services et équipements communaux pour 582 605,00 € et enfin un virement de 1 942 712,80 € à la section d'investissement permettant de financer les investissements à venir.

Les **recettes et dépenses d'investissement** du budget 2017 s'équilibrent à 2 433 589,55 €.



LE CHIFFRE : **+0%**

Pas d'augmentation du taux de fiscalité communale cette année encore, conformément aux engagements pris lors de la dernière campagne municipale.



LE MURETAIN AGGLO'

UNE COMMUNAUTÉ DE PLUS EN PLUS VASTE.....



au 1^{er} janvier 2017

26 communes

près de 120 000 habitants

302 km²

Les 26 communes

Bonrepos-sur- Aussonnelle	Lavernose-Lacasse	Saiguède
Bragayrac	Le Fauga	Saint-Lys
Eaunes	Muret	Saint-Clar-de-Rivière
Empeaux	Pins-Justaret	Saint-Hilaire
Fonsorbes	Pinsaguel	Saint-Thomas
Frouzins	Portet-sur-Garonne	Saubens
Labarthe-sur-Lèze	Roques-sur-Garonne	Seysses
Labastidette	Roquettes	Villate
Lamasquère	Sabonnères	

Le Bureau Communautaire



André MANDEMENT,
Président
du Muretain Agglo

Les 12 vice-présidents



Thierry SUAUD
1^{er} vice-président
Innovation, économie
et transports.



Alain PACE
2^{ème} vice-président
Gestion et
valorisation
des déchets.



Christian CHATONNAY
3^{ème} vice-président
Commerce, artisanat,
agriculture et création
des zones d'intérêt
communautaire



Françoise SIMÉON
4^{ème} vice-président
Enfance,
petite enfance,
parentalité



Jean-Louis COLL
5^{ème} vice-président
Cohérence,
développement
territorial, logement et
animation du conseil
de développement



Michel PÉREZ
6^{ème} vice-président
Finances,
informatique et
télécommunications



Alain BERTRAND
7^{ème} vice-président
Gestion du
patrimoine, des
piscines et office de
tourisme
communautaire



Daniel ESPINOSA
8^{ème} vice-président
Commande publique



David-Olivier CARLIER
9^{ème} vice-président
Développement
durable, transition
énergétique et
Climat



Daniel LECLERCQ
10^{ème} vice-président
Ressources
humaines



Gilbert RAYNAUD
11^{ème} vice-président
Création,
aménagement et
entretien des zones
d'activités, de la
vallée et des parcs de
situationnement



Serge DEUILHÉ
12^{ème} vice-président
Restauration, circuits
courts et entretien
ménager



La municipalité s'engage pour la santé et le développement durable

Table ronde autour du Zéro Phyto avec 3 acteurs du service technique de Roquettes :

Claude LAMARQUE, Adjoint au Maire

Philippe COUNE, Directeur des Services Techniques

Bruno RUIZ, Chef d'atelier

Quand a débuté le zéro phyto' ?

Claude LAMARQUE : Il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier. Toutes les communes françaises sont concernées.

Bruno RUIZ : À ce jour les terrains de sport, le boulodrome et le cimetière ne sont pas concernés par l'obligation du zéro phyto. Toutefois, l'équipe technique de Roquettes fait déjà des efforts en ce sens. A partir du 1^{er} janvier 2019, les particuliers seront également concernés par l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaire.

Philippe COUNE : Je vise avec mon équipe, à l'horizon 2020, l'obtention d'un label écologique pour la commune. Cet objectif nécessite que nous soyons actif en ce sens dès à présent.

Concrètement qu'est-ce que signifie aujourd'hui le zéro phyto' sur notre commune ?

Bruno RUIZ : On cesse toute application de pesticides dans les espaces verts, promenades, forêts et sur la voirie, sauf en cas d'urgence sanitaire ce qui nécessite une réorganisation totale du travail.

Quel impact pour les services techniques ? Va-t-il y avoir des embauches ?

Bruno RUIZ : On va augmenter nettement la charge et le temps de travail manuel avec par exemple l'usage du rotatif, du binage et du désherbage manuel. Il existe des

produits bio contrôlés mais qui sont assez chers et pas forcément efficaces. Ils ne sont donc pas une priorité.

Claude LAMARQUE : Pour le moment il n'y a pas de prévision d'embauche. Ce sera aux services techniques de se réorganiser et de repenser les méthodes de travail.

Philippe COUNE : On va accompagner les agents dans le changement de leurs habitudes de travail et mettre en place avec eux ces nouvelles techniques. Il y aura une « gestion différenciée des espaces verts ». Certaines tâches seront prioritaires.

Quelles conséquences pour Roquettes et ses habitants ?

Claude LAMARQUE : Le gain est énorme en terme de santé pour les agents et les habitants de la commune. On préserve aussi la nature.

Philippe COUNE : On va vers un changement de culture. L'herbe sera désormais plus présente sur la commune car les moyens alternatifs désormais utilisés ne nous permettront pas d'avoir une commune aussi bien « entretenue », mais l'herbe n'est ni sale, ni toxique ! Alors que les désherbants chimiques le sont, mais de manière insidieuse. Il faudra du temps et les bons mots pour faire accepter ces nouvelles pratiques d'entretien.

La population y gagnant en santé – comment peut-elle contribuer à cet effort ?

Bruno RUIZ : Les particuliers sensibilisés à l'éco-citoyenneté peuvent participer sur la base du volontariat, à cet effort. En adoptant un jardinage éco chez eux, en enlevant quelques herbes indésirables devant leur domicile... Nous comptons sur l'engagement de tous les roquetteois pour gagner le pari du zéro phyto' !



ZÉRO PHYTO' : VOTRE SANTÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS.....

Insecticides, herbicides, fongicides nuisent à la santé. Une loi a été votée pour limiter leur utilisation, une petite révolution à laquelle Roquettes participe...

... Et va même au-delà (voir interview), en raison de la répercussion positive que cette mesure va avoir sur notre santé. Leur toxicité ne se limite pas aux « indésirables » visés mais aussi à l'homme et l'environnement en général. Différentes études scientifiques l'ont mis en évidence. Ils affectent le cerveau. Les personnes directement ex-

posées aux pesticides présentent des altérations touchant particulièrement les fonctions les plus fines de la cognition : attention, conceptualisation et attention contrôlée. Nos agents communaux et nos enfants, population particulièrement fragile, sont en première ligne. Ils majoreraient aussi significativement le risque de maladies neuro-dégénératives (notamment maladie de Parkinson et maladie d'Alzheimer et sont suspectés d'être en partie responsables de l'autisme.

Ils sont responsables de cancers plus nombreux selon de nombreux chercheurs qui ont établi un lien de cause à effet. Seraient notamment concernés le lymphome non-Hodgkinien, le sarcome, le cancer du cerveau et les cancers de l'estomac et de l'œsophage chez les femmes. Egalement est souligné un lien avec certains cancers de sang. **Les enfants exposés chroniquement à des insecticides même à de faibles niveaux auraient un risque accru de développer une leucémie ou un lymphome, selon les conclusions de l'analyse de 16 études publiées en une décennie.** S'ajoutent à ces informations les résultats de recherches émergentes, qui indiquent que l'exposition aux pesticides jouerait un rôle dans des can-

cers hormono-dépendants, dont celui de la prostate, du sein ou des testicules.

Ils génèrent des troubles de la reproduction car ils sont des perturbateurs endocriniens, c'est-à-dire qu'ils interfèrent avec le fonctionnement du système hormonal et engendrent ainsi des dommages sur la personne exposée ou sur ses descendants.

Il ne faut donc pas oublier, qu'avec cette loi, même si nous perdons en efficacité de désherbage des trottoirs, en revanche nous gagnons fortement en matière de capital santé !

PROTÉGER LES AGENTS COMMUNAUX

En juin 2013, une étude de l'INSERM a confirmé le lien entre pesticides et santé. Après avoir analysé les données de la littérature scientifique internationale publiées au cours des 30 dernières années, les experts ont conclu qu'il existait une association positive entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'adulte : la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate, et certains cancers hématopoïétiques (lymphome non hodgkinien, myélomes multiples).

LA BIODIVERSITÉ, VICTIME DES PESTICIDES...

Les écosystèmes subissent les effets pervers des pesticides, ce qui à terme pourrait perturber la chaîne alimentaire. Des chercheurs américains, pour les besoins d'une étude publiée en 2013, ont observé en Allemagne, en France et en Australie, une réduction de 42 % des populations d'insectes et autres formes de vie dans les rivières et ruisseaux fortement contaminés par des pesticides par rapport à celles qui ne le sont pas. Cette disparition concerne notamment des libellules et des mouches éphémères, des insectes importants dans la chaîne alimentaire, pour les poissons et pour les oiseaux.



CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Un programme d'animation encore plus complet pour tous les 11-18 ans. Un accompagnement personnalisé pour les 16-25 ans.

Le CAJ c'est de plus en plus d'activités, d'animations et de prévention à travers un planning sur mesure ! Des sorties, des jeux, des ateliers et des séjours mais aussi un investissement grandissant des jeunes sur la commune grâce notamment aux chantiers de jeunes toutes les vacances scolaires.

Sara, une nouvelle animatrice diplômée est venue renforcer l'encadrement du centre et gère l'accompagnement scolaire à l'école élémentaire de Roquettes. Cela a aussi entraîné le développement des animations filles au CAJ

Au planning :

L'aide aux devoirs tous les mardis et jeudis au CAJ en périodes scolaires de 16h30 à 18h00, gratuitement, dans un espace dédié aux devoirs avec l'accompagnement d'un animateur, un espace informatique et tous les outils nécessaires au bon déroulement de cette activité.

L'association du groupe de musique du CAJ : Le groupe de Rock « Elypsis » en résidence toutes l'année au CAJ vient de créer sa propre association et devient autonome au studio de musique. Elle est ouverte aux autres musiciens et groupes. Un investissement lors des événements communaux permettra à cette association de se faire connaître et de se faire valoriser. A quand le Zénith ?...

Nouveau projet de relais Information Jeunesse pour les 16-25 ans (relais IJ) : Le CAJ de Roquettes devient un relais IJ pour les 16-25 ans qui dépend du ministère de l'emploi en partenariat avec le centre régional d'information jeunesse de Toulouse (CRIJ). Une permanence ouverte toute l'année les mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires de 10h00 à 12h00 permet un accompagnement personnalisé pour l'insertion professionnelle,

l'aide aux tâches administratives; elle permet de créer une continuité éducative avec nos jeunes et renforce notre volet prévention. Renseignement 06 07 10 79 75

Nouvelle programmation plus complète : le nouveau planning de mai à août est disponible sur le site internet à la rubrique jeunesse.



Partenariat toujours aussi important avec l'ALSH et les anciens de la commune. Pour clôturer cette année de partenariats un après-midi est organisée le 5 juillet au muséum. Les enfants de l'ALSH, les jeunes du CAJ et les moins jeunes du club des jeunes anciens vont visiter ensemble le muséum d'histoires naturelles et conclure par un goûter dans les jardins du musée.

La mairie a investi pour la jeunesse : un nouveau frigo et du matériel plus complet pour les ateliers cuisine et repas partagés / un studio de musique équipé et autonome pour organiser des concerts et sonoriser des événements communaux comme la fête de la musique / matériel de boxe et fitness, Base Ball, billard adaptés aux jeunes... / ordinateurs remplacés pour améliorer le parc informatique de CAJ.

Projets à venir :

- Fête de la musique organisée par le CAJ le samedi 17 juin de 15h00 à minuit
- Ouverture d'un espace boxe et sport en intérieur
- Important stage hip-hop en août



LE DOSSIER

2014-2020 : BILAN À MI-MANDAT

Le point sur les réalisations faites et à venir

RÉALISATIONS 2014-2016

PROSPECTIVE 2017-2020

URBANISATION DE LA COMMUNE

- Mise en service de la résidence Aquilon (rue C. Ader) composée de 38 logements
- Mise en service de la résidence Althéa (rue de Beau-cru) de 10 lots nus + 83 logements (dont 32 sociaux, portant le quota à 16.7% en fin de mandat pour 20% obligatoires)
- Ouverture à l'urbanisation de la 2^e tranche du domaine des Pyrénées, en cours d'étude, dont la mise en service est prévue vers fin 2020

GROS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

- Fin de construction de la salle de sports A. Giovannetti
- Construction de la médiathèque Olympe De Gouges
- Construction de WC publics impasse Montségur
- Extension du cimetière

TRAVAUX SUR LA VOIRIE ET LES RÉSEAUX

- Aménagement d'un parking impasse Montségur
- Aménagement d'un parking rue Suquet, derrière la mairie
- Aménagement du pont du cimetière et rue C. Ader en zone 30, avec accessibilité pour personnes à mobilité réduite
- Sécurisation de la rue d'Aquitaine jusqu'à la ferme par la création d'un piétonnier dans le champ, mise en place de ralentisseurs et de l'éclairage public, acquisitions foncières pour l'élargissement de la voirie
- Traçage d'une piste cyclable rue C. Ader
- Création d'une piste cyclable sécurisée entre le rond-point de Beau-cru et le carrefour de Pins-Justaret
- Participation à la création par la commune de Pinsaguel d'une piste cyclable Roquettes/Pinsaguel
- Réalisation d'un piétonnier entre l'école et le Complexe D. Prévost
- Programme pluriannuel de réfection trottoirs/voiries.

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Acquisition foncière du Ramier de Garonne et le long du canal
- Diagnostic énergétique des bâtiments municipaux
- Mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public
- Installation de bornes de recharge des véhicules électriques place Montségur
- Aménagement de la réserve foncière le long du canal par des plantations, parcours fitness, jeux d'enfants, théâtre de verdure ...
- Réparation et remise en service de la passerelle (de type Eiffel de 1866) sur le canal
- Installation de containers enterrés pour les ordures ménagères

MISE EN CONFORMITÉ ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Installation vidéo surveillance aux écoles et au pavillon des associations
- Remplacement de chaudière aux vestiaires du foot et au pavillon des associations
- Achat aux services techniques d'un véhicule utilitaire électrique, d'une tondeuse auto portée et d'une carotieuse
- Réaménagement des vestiaires/sanitaires des ateliers municipaux
- Modifications à l'église autour du retable classé
- Travaux de mise en conformité pour handicapés des bâtiments recevant du public (2^e et 3^e tranche)
- Achat d'un broyeur de végétaux et d'une nacelle
- Mise en place et suivi du « zéro phyto »



RÉALISATIONS 2014-2016

PROSPECTIVE 2017-2020

ACTION SOCIALE

- Mise en place d'une bourse au permis de conduire sous conditions de ressources
- Recherche d'une meilleure mutuelle (meilleurs services et remboursements, cotisation moindre), proposée à nos administrés (80 roquettois inscrits à ce jour)
- Installation d'un point numérique CAF en mairie
- Mise en place d'un service civique (pour des ateliers d'écriture et de lecture)

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- Aménagement des locaux de l'ancien restaurant scolaire avec création de 2 classes et d'une salle de motricité.
- Construction d'un bâtiment sanitaire dans la cour de l'école élémentaire
- Achat de 10 ordinateurs portables et de 3 vidéo projecteurs aux écoles
- Reprise en régie du fonctionnement du Centre d'Animation jeunesse (CAJ) avec création d'un emploi de directeur et d'un poste d'animateur
- Terminer l'équipement en informatique sur l'école élémentaire en 2017/2018 et l'école maternelle en 2018/2019
- Achat d'un minibus avec Pinsaguel pour le CAJ
- Construction d'un WC extérieur pour le CAJ
- Achat de 5 ordinateurs pour le CAJ
- Développement du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) aux collégiens

CULTURE

- Création du festival de Cultures du Monde UNITERRE
- Soirées cabaret avec instauration d'un tarif jeunes
- Création du festival d'Astronomie Astr'Roquettes (les années paires)
- Marché de Potiers (les années impaires)
- Création de spectacles jeunes public gratuits
- Création d'un jardin culturel dans l'espace vert de la médiathèque

SPORTS ET LOISIRS

- Réalisation d'un terrain de foot en synthétique
- Accueil de nouvelles associations sportives, dont le SPTR (Sports Pour Tous Roquettois), le self défense et le Tir à l'arc (section du Foyer Rural)
- Réfection du bâtiment des vestiaires du rugby

INTERCOMMUNALITÉ

- Dans le cadre de la Loi NOTRE, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) valide (le 11/3/2016) la création du « Muretain Agglo », avec mise en place au 1/1/2017, composé de 26 communes (120 000 h)
- Adhésion au Syndicat Mixte Haute Garonne Numérique pour l'accès de notre territoire au très haut débit
- Exercice de la gouvernance de la nouvelle communauté d'agglomération
- Elaboration du projet de territoire à 26 communes
- Mise en place de 5 commissions thématiques :
 - Développement Mobilités
 - Services à la personne
 - Finances et ressources
 - Développement durable et valorisation des déchets
 - Voirie et aménagement

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

- Arrivée du nouveau Directeur Général des Services
- Embauche de 3 emplois d'avenir et d'un contrat aidé
- Prospective 2017/2020 en cours d'élaboration





VIE LOCALE

LE POINT SUR LA SÉCURITÉ

Roquettes, bonne élève en la matière !



Roquettes présente en 2016 un bilan sécurité positif :

- moins d'atteinte volontaire à l'intégrité physique ce qui correspond notamment à moins de violences familiales
- moins de cambriolages
- moins de vols de véhicules
- une augmentation des taux d'élucidation des escroqueries notamment par carte bleue, sur internet et des abus de confiance.

Certaines décisions prises par le conseil municipal, comme l'équipement en système alarme-vidéo, du groupe scolaire et du pavillon des associations a fortement contribué à ces résultats.

L'extinction de l'éclairage public n'a été en aucun cas pénalisant.



C'est à Roquettes qu'a eu lieu la rencontre, le mardi 21 mars, entre le Maire Michel Pérez, l'Agent de Surveillance de la voie publique (ASVP) de la commune Marie-Hélène Roma, les représentants de la gendarmerie de notre secteur et la police municipale de Roques, Portet sur Garonne et Pinsaguel. **L'occasion, pour le chef de brigade, le Lieutenant Thierry Villers de confirmer que Roquettes se situe dans la moyenne la plus basse des communes de la périphérie toulousaine en terme d'insécurité et de délinquance.**

L'objectif de cette table ronde était de travailler la communication, le passage d'informations, entre les différents acteurs de la sécurité, afin de maintenir, voire de diminuer les chiffres liés à la sécurité et la délinquance.



Qu'est-ce que c'est ?

Un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée

Comment ça marche ?

Téléchargez et remplissez le formulaire disponible sur www.interieur.gouv.fr. Si vous n'avez pas accès à internet, un formulaire peut vous être remis en mairie par votre ASVP.

Rendez-vous à la brigade de gendarmerie de Portet-sur-Garonne pour déposer votre formulaire, au plus tard 48h avant votre départ en vacances.

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre surveillent le domicile par des rondes régulières.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

LES CONSEILS DU COMMANDANT DE BRIGADE DE PORTET/GNE

Au quotidien: prudence, vigilance, anticipation...

PROTÉGEZ LES ACCES

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, systèmes d'alarme...).

SOYEZ PRÉVOYANTS

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation par votre assureur.–
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANTS

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur vos clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres... Confiez-les à une personne de confiance.
- De nuit, en été, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle ou un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et ne publiez pas vos photos de vacances. Ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE ?

- Prévenez immédiatement brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).
- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre et interdisez l'accès des lieux
- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés.

POURQUOI DÉPOSER PLAINE ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Pour joindre la gendarmerie, composez le 17
Brigade de Portet-sur-Garonne : 119 Ancienne Route Impériale,
31120 Portet-sur- Garonne - Téléphone : 05 62 20 70 40



Nos aînés à la rencontre du Commandant de la gendarmerie du secteur

La commune qui tient à préserver la tranquillité et la sécurité de ses habitants, met en place diverses actions à cette fin. C'est ainsi qu'à la demande de la commission des affaires sociales, le vendredi 17 mars, le Lieutenant Thierry Villers, s'est déplacé pour une conférence-débat sur le thème de la prévention et de la sécurité. Plus de 80 roquettois de plus de 65 ans ont répondu présent et ont activement participé à ce grand échange, qui a duré près de trois heures. Sécurité des biens, des personnes, sécurité internet,... démarches à suivre en cas de problème. Aucune question n'a été occultée.

AFFAIRES SOCIALES

CRÉATION D'UN SERVICE CIVIQUE SUR NOTRE COMMUNE.....



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

"Les valeurs inscrites dans la Charte du volontaire pour un service civique permettent de se réapproprier les trois fondamentaux républicains "liberté, égalité, fraternité" et contribuent à leur effectivité en leur donnant du sens."

Le Service Civique, engagement volontaire au service de l'intérêt général, est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent : les savoirs-être et la motivation. Il n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

REPAS DES AINÉS

C'est au cours d'un dimanche de février, que s'est déroulé le traditionnel repas des aînés, organisé par la municipalité et la commission des affaires sociales. Près de 400 convives ont pris place autour des tables rondes, recouvertes de nappes blanches, à l'espace Jean Ferrat du village. Les vœux du maire formulés, le traiteur «Le Picotin Gourmand» de Poucharramet et son personnel leur ont servi un repas des plus raffiné. Quand à l'ambiance festive, ce sont les artistes du célèbre cabaret Rex de Muret, qui ont une année de plus, chaleureusement et joyeusement, donné le ton.



OFFRE DE MISSION : LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS AUTOUR DE L'ÉCRITURE ET DE LA LECTURE.....

Une thématique axée sur l'éducation pour tous, mais aussi sur la culture et les loisirs. La base des actions se situera autour de la lecture et de l'écriture de la langue française, auprès des enfants dès l'école élémentaire jusqu'aux adultes ,notamment auprès de publics adultes fragilisés, pour favoriser la maîtrise des savoirs de base utiles au quotidien.

Le volontaire construira le projet selon son analyse et ses centres d'intérêts, en s'appuyant sur les élus et agents en place, en particulier l'adjoint en charge des affaires sociales (1^{er} tuteur), le directeur du service jeunesse (second tuteur), la responsable de la Médiathèque, et la responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Qualités souhaitées :

- Appétence pour les domaines littéraires et culturels.
- Capacité de dialogue et de communication.
- Faculté d'adaptation et de prise d'initiatives.
- Etre force de proposition.

Conditions d'exercice :

Dès le 4 septembre 2017, pour une durée de 8 mois.

•24H hebdomadaires en moyenne.

- Horaires : à définir, selon les nécessités du projet établi par le volontaire.
- Rémunération : indemnité de 472,97 € mensuels versée par l'Etat + 107,58 € mensuels versés par la collectivité, soit 580,55 € mensuels.
- Le volontaire bénéficiera de formations pendant la durée de son service

Lettre de candidature et d'engagement expliquant votre intérêt pour la mission à adresser avant le 30 juin 2017 à M. le Maire, 6 rue Clément Ader, 31120 ROQUETTES.



NOUVEAUTÉS A LA MÉDIATHEQUE

La médiathèque étoffe son offre culturelle afin de toucher tous les publics

PETIT RAPPEL PRATIQUE

Bientôt l'été : attention à l'eau et au sable !

Tous les documents empruntés sont sous votre responsabilité. Nous vous rappelons que les livres revenus tachés ou ayant pris l'eau ne pourront pas être remis en circulation... Il faudra les remplacer conformément au règlement. Concernant les CD et DVD, merci de les manipuler avec précaution afin d'éviter les traces et les rayures pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

La médiathèque Olympe de Gouges a fêté son premier anniversaire avec une exposition « Les carnets de voyage » prêtée par la Médiathèque départementale 31. A cette occasion, le 21 janvier Claudine Thibout Pivert, poétesse et auteure toulousaine, nous a fait voyager au Japon et en Australie avec ses poèmes mis en musique.



Dans le cadre d'UNITERRE, Lire en fête, dont le thème était « les Caraïbes » a été une réussite. Nous étions avec les maternelles dans l'univers des pirates avec la création de masques, épées, sabres, cartes aux trésors, histoires inventées et illustrées. Les élèves de l'école élémentaire avaient réalisé de grandes fresques sur l'esclavage, les animaux, les fruits... Toutes ces créations colorées ont décoré la médiathèque pendant un mois pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



L'association lire et faire lire a raconté des histoires et l'équipe des bénévoles et Marie Christine étaient à l'ouvrage avec des créations faites par les enfants...

Durant le printemps des poètes, nous avons fait atelier poèmes avec certains des résidents de la maison de retraite : un beau moment. De plus « des tricoteuses » de la maison de retraite viennent une fois par mois. N'hésitez pas petits et grands à venir les voir, discuter tricot... Elles seront ravies !



Dans le cadre d'un partenariat intergénérationnel, un résident de la maison de retraite est venu partager ses souvenirs du Tchad avec 2 classes de CM1.

Puis le 22 avril, Santiago Mendieta, spécialiste des Pyrénées est venu nous parler de ses romans et de ses documentaires ainsi que de sa revue *Gibraltar*.

Les 17 classes, le relais d'assistance maternelle, des résidents de la maison de retraite viennent emprunter des documents, participer aux animations : lectures, jeu de piste détectives, livres pop-up, tapis lecture les 4 saisons confectionné et offert par la section patchwork du foyer rural de roquettes.

Concernant vos comptes lecteur, vous avez désormais en plus des réservations, de la consultation, des nouveautés... la possibilité de prolonger vos documents à distance sauf si nouveauté ou document réservé. Un petit guide est à votre disposition à la médiathèque.

PROGRAMME DE LA RENTRÉE

Septembre : Exposition sur la bande dessinée prêtée par la médiathèque départementale de la Haute Garonne. Sélection de nos coups de cœur, des documentaires sur les techniques et les dessins.

Café littéraire : le vendredi 15 septembre à 21h00

Octobre : dans le cadre de *Polar du sud*, nous recevons un auteur de polar en partenariat avec la librairie La renaissance. Vous pouvez venir découvrir ses livres à la médiathèque.

Novembre : Exposition sur « l'art autour du monde » prêtée par la médiathèque départementale 31.

MARCHÉ DE POTIERS, 21^{ÈME} ÉDITION



18 et 19 Novembre 2017

Comme vous le savez, notre traditionnel Marché de Potiers a désormais lieu tous les 2 ans. Le prochain aura lieu les 18 et 19 Novembre prochains, au complexe Dominique Prévost. Une trentaine de céramistes viendront exposer leurs créations à la vente. Les élus de la commission Culture ainsi que les bénévoles sélectionnent les participants de manière à vous offrir une grande variété dans les styles et techniques proposés (raku, sigillée, grès

etc.) Cependant cette année, l'accent sera mis sur la poterie contemporaine et vous serez étonnés de découvrir tout ce que les nouvelles générations de céramistes peuvent réaliser....



Quant à l'espace culturel, il mettra à l'honneur la **céramique expérimentale** avec des démonstrations et expositions d'artistes plus étonnantes les unes que les autres. Nous accueillerons tout particulièrement le potier **Claude DEVILLARD** et son passionnant travail autour de la matière, avec notamment l'argile brute du champ, écornée du soc de la charrue ainsi que l'argile du briquetier récupérée lors des démolitions, mémoire des lieux et des hommes....

Soirée CABARET

Le 30 septembre à 21h, à l'espace Jean Ferrat de Roquettes, nous accueillerons dans le cadre des soirées cabaret MARIE D'EPIZON, interprète de BARBARA, pour son spectacle « DE CRISTAL ET DE FEU ».

Venez apprécier des interprétations sobres et sensibles, empreintes de délicatesse, marquées par une touchante sincérité et une justesse de ton, qui forcent l'adhésion bien au-delà du cercle de connaisseurs.

« Marie d'Epizon est une des grandes voix de la chanson française actuelle. Je la considère comme une digne héritière des grands interprètes françaises par la vibrante sensibilité et la profonde sincérité de ses interprétations » *PACO IBANEZ*

SOIRÉE CABARET du 30 Septembre 2017, 21h, entrée 7€ boisson incluse, 4€ pour les moins de 16 ans



EXPO' MAIRIE ¡Cuba libre!

Dans la continuité du festival UNITERRE 2017, la commission des affaires culturelles vous invite à venir visiter l'exposition photographique « ¡CUBA LIBRE! », qui est dès à présent exposée dans le hall de la Mairie. De ses fabriques de cigares à ses « vieilles américaines », en passant par ses plantations de canne à sucre, venez retrouver l'authenticité de l'île rebelle. Les photographies de l'exposition sont mises en vente au profit de l'association COCODI.

Spectacle enfants, «Habile-toi Zoé !»

La malicieuse Zoé sera de retour à Roquettes pour nous raconter ses toutes dernières aventures, pour la joie des petits... comme des grands !

Spectacle interactif mêlant magie et rire, « Habille-toi Zoé » est destiné à un jeune public, de 6 mois à 7 ans.

Ce spectacle sera une nouvelle fois offert aux petits roquettois par la municipalité.

Dimanche 15 Octobre, salle Marcel Carné.

Ouverture des inscriptions en septembre sur www.roquettes.fr





VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE

À PIED, EN VÉLO OU EN BUS...

NOS MODES DE DÉPLACEMENT FAÇONNENT LE TERRITOIRE

VIA GARONA

LES CHEMINS OUBLIÉS DE SAINT JACQUES

Dans le cadre de la valorisation touristique du département, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a initié le projet d'itinéraire pédestre « VIA GARONA » de Toulouse à Saint-Bertrand de Comminges, passant par Roquettes, remettant ainsi en service un des chemins oubliés pour se rendre à Saint Jacques de Compostelle, en Espagne.

Cet itinéraire fera partie des sentiers de Grande Randonnée pédestre et sera baptisé GR 861. Il s'inscrit dans un maillage des « Chemins de Saint-Jacques » avec à terme la liaison jusqu'à Conques.

Avec ses 170 km entièrement balisés, de Toulouse (Saint Sernin) à Saint Bertrand de Comminges, il traversera 41 communes avec des points d'étape à Muret, Noé, Rieux-Volvestre, Martres-Tolosane, Saint-Martory et Saint-Gaudens ; soit 7 jours de marche.

En venant de Portet/Garonne et Pinsaguel, il traversera notre commune par la rue de Beau cru, la rue Aragon, la rue d'Aquitaine, le chemin de Bordegrosse, le bois La Canal et continuera vers Saubens par le chemin rural de desserte agricole. Ultérieurement, si les négociations d'acquisitions foncières, ou autorisation de passage, en

cours pour un accès au Ramier de Garonne aboutissent, ce sentier pourrait être modifié et longer la Garonne de la limite avec la commune de Saubens jusqu'au pont de Pinsaguel/Portet.

Toutes les communes traversées pourront ainsi indiquer et mettre en valeur leur patrimoine architectural culturel ou naturel. Son inauguration est prévue pour le 1^{er} juillet 2017.

Nous ne doutons pas que nombre de Roquettois, « jacquets » en herbe ou confirmés, emprunteront prochainement cet itinéraire à la rencontre du patrimoine haut-garonnais, mais aussi des hommes et des cultures, par foi, méditation ou simple plaisir sportif.



PISTES CYCLABLES

La part de déplacement en vélo sur l'agglomération toulousaine ne représente qu'environ 2% contre 58% pour la voiture, 14% pour les transports en commun, 23% pour les piétons et 3% autres. Le projet « mobilités 2020 2025 2030 » en cours d'étude au niveau du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine) veut **porter la part vélos à 5% environ et la part transports en commun à 19% environ à l'horizon 2030**, dans un territoire dont la population ne cesse de grossir.

Notre commune ne peut que s'inscrire dans cette démarche, au vu de l'engorgement routier à certaines heures et la pollution qu'il génère ; d'autant plus que de nombreux centres de commerces, de travail, scolaires ou de loisirs sont situés à moins de 5km de notre centre bourg. Une étude pour le maillage d'un réseau cyclable dans la commune, reliant les communes voisines a été réalisée, à notre demande, par le service voirie du Muretain Agglo. La réalisation est d'ores et déjà programmée dans le temps et notamment :

- Dès 2017, la réalisation d'une « CHAUCIDOU » rue Clément Ader.
- En 2018 et 2019 une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée de 2.50m de large entre le rond-point de Beau cru et le carrefour de Pins-Justaret, en bout des lacs de Beau cru, longeant la route départementale 56A (av. des Pyrénées) très accidentogène, avec une éventuelle participation financière de la commune de Pins-Justaret.
- A partir de 2020 une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée de 2.50m entre Roquettes et le pont sur la Garonne à Pinsaguel réalisée par la commune de Pinsaguel avec une participation financière de Roquettes sur le tronçon jusqu'au rond-point de la station d'épuration.

QU'EST-CE QU'UNE « CHAUCIDOU » ?



C'est nouveau, ça vient de sortir ! Existant déjà dans certains pays comme en Suisse et au Pays-Bas, et à titre expérimental en France depuis 1997 en Île-de-France et 2010 dans la région Nantaise, le décret du 2 juillet 2015 officialise la possibilité de réaliser une « chaussée à voie centrale banalisée » (CVCB) dite également « Chaucidou » et reconnue comme telle dorénavant au code de la route.

Pour faire cohabiter les véhicules motorisés et cyclistes quand la largeur disponible de la chaussée (moins de 8m de large en ou hors agglomération) ne permet pas d'y réserver des bandes ou des pistes cyclables, la voie centrale dédiée au trafic motorisé sera dépourvue de marquage axial et 2 bandes (teintées rouge brique en principe) de 1m de large seront tracées (par lignes discontinues) de part et d'autre de la chaussée pour permettre aux cyclistes de circuler dans les 2 sens. Lorsque 2 véhicules motorisés se croisent, ils sont autorisés à empiéter sur les couloirs réservés aux cyclistes (ce qui reste interdit dans le cas d'une bande cyclable)

La CVCB présente donc l'avantage d'imposer un usage partagé de la voirie.

TRANSPORTS EN COMMUN

LE SMTC/Tissééo : Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine, qui compte 115 communes, révisé actuellement son Plan de Déplacement Urbain (PDU), avec une enquête publique prévue à partir de septembre 2017, pour intégrer son projet « mobilité 2020 2025 2030 ».

Ses principales actions :

- **2016 à 2020 : Réalisation de 10 lignes structurantes « LINEO » de 5h15 à 0h30 en semaine (1h les vendredis et samedis), avec des bus toutes les 8 à 10 mn.** Les Linéo 1 et 2 sont déjà en service, les Linéo 6, 7 et 8 le seront en sept 2017 et la Linéo 5, du métro Empalot à Portet/G, remplacera en 2019 la ligne 52 qui dessert actuellement Roquettes. Mais d'ores et déjà, le 4 septembre 2017, la ligne 52 aura son terminus à la gare de Portet et non plus à Roquettes.
- **2019 : Doublement de la ligne A du métro.**
- **2020 : Mise en service du « téléphérique urbain sud » au-dessus de la Garonne et de la colline de Pech David qui reliera l'Oncopole, le CHU de Rangueil et l'université Paul Sabatier.**
- **2024 : Mise en service de la 3^{ème} ligne de métro** qui reliera Colomiers à Labège, via la future gare TGV de Matabiau, avec une connexion à l'aéroport.

DANS LE MURETAIN AGGLO.....

Le Muretain Agglo, compétent en matière de transport, a émis des remarques sur ce projet de mobilité quant au développement équilibré des territoires en matière d'infrastructures performantes de transport, ainsi qu'en matière de capacité de financement d'un projet particulièrement ambitieux et coûteux, et notamment sur la nécessité :

- De renforcer la desserte bus du corridor « Muret/Roques/Portet/Toulouse » par une desserte attractive et un temps de parcours garanti vers les lignes A et B du métro.
- De nous accompagner fortement dans la création ou le renforcement de parcs relais le long de cet axe.
- D'intégrer des couloirs de bus ou sites propres sur les projets de lignes structurantes et notamment sur celles pénétrant dans Toulouse, dont la Linéo 5.
- De créer une gare ferroviaire au niveau de l'Oncopole avec renforcement des fréquences et de la capacité d'emport sur l'axe Muret/Toulouse.

Dans le cadre de l'intégration du réseau TAMtam au réseau structurant de l'agglomération toulousaine, 3 grands axes ont été proposés par le SMTC :

- Déploiement d'un réseau normé avec une mise en cohérence des offres et une valorisation des complémentarités des services TER (train)/TISSEO/Conseil Départemental, le développement d'un bon maillage du territoire, et le déploiement de la triple connexion sur toutes les communes du Muretain Agglo avec le TER, la ville centre, et les lignes primaires ou secondaires de TISSEO.
- Harmonisation de la tarification, impliquant l'application de la tarification TISSEO et la mise en service dès décembre 2015 d'un nouvel abonnement combiné TER/TISSEO, au prix de 70 € (prise en charge de 50 % par l'employeur)

- Extension de la marque TISSEO, avec la suppression de la marque « TAMtam » et l'adoption des normes et codes TISSEO. Cette extension permettra le déploiement des outils TISSEO sur le territoire (site internet, application mobile, calculateur d'itinéraire)



POUR ROQUETTES.....

La déclinaison de ces grands principes se traduira concrètement dès le 4 septembre 2017 par les évolutions suivantes :

- Transformation de la ligne 52 TISSEO directe Roquettes/Empalot dont le terminus sera dorénavant la gare de Portet/G et non plus notre commune, avec un cadencement au ¼ h en heures de pointe, faisant perdre à Roquettes et Pinsaguel (4 % des usagers de la ligne) leur lien direct vers Toulouse. Cette ligne 52 deviendra la « Linéo 5 » en 2019 avec un bus toutes les 8 à 10mn en heures de pointe et ouverte de 5h15 à 00h30, avec amélioration de la performance et de l'offre.
- Suppression des lignes TAMtam gratuites.
- Mise en place d'une navette payante, sans réservation, du lundi au vendredi entre la gare de Muret, Saubens, Roquettes, Pinsaguel, gare de Portet/G et retour, avec 12 allers-retours par jour (5 le matin + 5 le soir toutes les 1/2h et 2 à la mi-journée). Des correspondances seront prévues avec la ligne 52 (métro Empalot) à la gare de Portet/G et avec la ligne 50 (métro Basso-Cambo), cadencée au 1/4h en heures de pointe, à l'arrêt H. Boucher près du pont sur la Garonne.
- Les arrêts dans le lotissement de Mailles ainsi que le terminus place Montségur seront supprimés. La navette passera par l'av. V. Auriol, la rue Cl. Ader, et l'av. des Pyrénées avec des arrêts au carrefour de la rue de la Garonne, au Château Sud, à l'église, aux anciennes écoles, au cimetière (monument aux morts), aux écoles et au hameau de Beaucru.
- Il n'est pas prévu dans l'immédiat de bus les samedis et dimanches au vu de la très faible fréquentation, et ce sur l'ensemble des navettes qui seront mises en place sur le Muretain Agglo.
- Les travaux d'aménagement des arrêts de bus aux normes pour handicapés sont en programmation par TISSEO/Muretain Agglo.
- La grille des horaires est en cours d'édification.



VIE ÉCONOMIQUE

DES LUNETTES « MADE IN ROQUETTES »

OPTI'ZYEUX NOUS OUVRE LES PORTES DE SON ATELIER.....

Quatre ans maintenant, que Marine et Romain, travaillent artisanalement. Vous voulez en savoir un brin de plus ? Nous sommes allés à leur rencontre et voici ce qu'ils nous ont révélé...

Pourquoi avoir fait le choix de créer, fabriquer des montures ?

C'est la passion du métier. Ayant baigné dans le milieu de la lunetterie de créateur pendant plusieurs années et étant attirés par tout ce qui touche à l'art et la création, nous avons eu envie de prendre part à l'expérience. Un peu comme un passionné de musique va vouloir lui aussi jouer de son instrument favori.



Comment avez-vous été formés à cette tâche ?

Après un grand travail personnel d'environ une année, car aucune formation n'existe, et des dizaines d'essais, les modèles fabriqués ont commencé à susciter l'intérêt des clients. Nous avons donc commencé à fabriquer des lunettes sur mesure pour les clients. Aujourd'hui des gens viennent de loin pour ce service. Nous préparons également actuellement une collection qui sera vendue bien sûr chez nous, mais aussi chez d'autres opticiens sélectionnés scrupuleusement.

Quelles sont les étapes de fabrication ?

Le design, la mise à l'échelle et l'ajustement des côtes du dessin, la programmation de la découpe de la face et des branches qui se fait à la commande numérique, puis

la découpe, l'ébavurage, le déforçage (sculpture des courbes de l'intérieur de la monture), le façonnage du nez, la réalisation du drageoir (rainure des cerclages pour accueillir les verres), la pose des charnières, les opérations de ponçage avec des grains de plus en plus fins, le polissage, les effets de finition si besoin (effet mat, effet brossé...), la gravure des branches, l'assemblage. Le temps total est très variable d'une monture à l'autre, entre 6 et 10 heures, ce qui ne comprend pas le design.



Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Elles sont multiples. Cela peut venir d'un objet d'une couleur qui nous a marqué. Pour les montures sur mesure la personnalité du client est très influente, bien au delà de sa morphologie. Ensuite les demandes sont multiples : certains ont une idée précise de ce qu'ils souhaitent et viennent pour l'aspect esthétique, d'autres viennent pour le confort principalement, d'autres pour des particularités morphologiques qui font que les lunettes standard ne répondent pas à leurs besoins. On nous demande parfois des reproductions d'anciennes montures qui n'existent plus.

Et pourquoi Roquettes ?

Originaires de Muret, nous recherchions un lieu avec un esprit "village", pour faire un magasin de proximité, et Roquettes s'y prêtait parfaitement.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : LES CONTENEURS ENTERRÉS.....

Engagée dans la préservation et la qualité de l'environnement, Roquettes a fait le choix d'implanter des conteneurs enterrés sur son territoire.

Ce système offre de nombreux avantages :

- Gain de place et de capacité : chaque conteneur peut remplacer plusieurs bacs roulants. De plus, le volume des cuves permet d'optimiser les fréquences de collecte.
- Plus esthétique : finis les bacs débordant de sacs poubelles sur le trottoir ! Les déchets sont désormais stockés à l'abri des regards.
- Moins de bruit : ces bornes sont collectées en journée, limitant ainsi les problèmes de stationnement et de nuisances sonores.
- Moins d'odeurs : les conteneurs sont hermétiques, une fois pleine, la cuve est extraite au moyen d'un camion-grue qui vide directement le contenu dans la benne du camion.

Les premières bornes enterrées ont été implantées à la résidence AQUILON, rue Jean Suquet.





LES BALADINS DU CONFLUENT



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Catherine Bertram, chef de chœur, Catherine Bodineau, présidente et alto chez les Baladins du confluent.

Quelle est la particularité de votre chorale ?

Son ancrage sur Portet-sur-Garonne et Roquettes, les rencontres intergénérationnelles qu'elle crée et les amitiés et l'entraide qu'elle fait perdurer depuis 25 ans.

Pouvez-vous nous décrire votre répertoire ?

Il est assez éclectique. Il va de la chanson française, en passant par la musique du monde, chant traditionnel... Les chants sont choisis en concertation avec le bureau

Les chants sont souvent proposés par notre chef de chœur qui les retient selon notre aptitude.

Quels sont les effectifs de la chorale ?

Nous sommes une cinquantaine dont presque la moitié de Roquettois

Quels sont les critères de sélection pour faire partie des Baladins ? Quel est le temps à investir chaque semaine ?

Il n'y a aucun critère de sélection.

Il y a 2h de séance chorale par semaine – Des fichiers audio envoyés aux choristes qui peuvent les écouter pendant la semaine

Ils sont réalisés par une des choristes et sont très utiles. Nous avons effectué un stage un samedi cette année qui a permis un travail plus soutenu et s'est terminé par une restitution à la maison de retraite de Portet-sur-Garonne.

Y-a-t-il des différences de niveaux entre les « participants » ?

Il y a parfois différences de niveau, mais nous faisons beaucoup d'exercices d'échauffement vocal, d'intonation, de rythme...

Plutôt des différences dans la manière d'aborder une mélodie ou un texte (pour les chants étrangers). Catherine donne une représentation gestuelle du ton/ demi-ton et son énergie pour nous faire tous progresser semble illimitée.

Travaillez-vous en collaboration avec d'autres chorales ?

Oui bien sûr. Nous faisons des concerts communs, par exemple le 14 mai à Venerque avec 3 autres chorales.

Une chorale peut inviter d'autres chorales pour un événement particulier comme c'est le cas pour les Choral'Hyse de Venerque.

J'ai pu voir que vous donniez un concert au profit de l'association COCODI. Pouvez-vous me dire quelques mots à ce sujet ?

Ce sera le 28 avril, les baladins chanteront avec le Bel Canto muretain et les Snappin'Sisters, notre site internet donne plus de renseignements à ce sujet.

Quelle sera la date clé pour le second semestre ?

C'est celle du concert de Noël, le 16 décembre à l'église de Portet sur Garonne

Quelques mots sur votre auditoire lors de vos concerts ?

Il y a un bel échange avec le public, les visages sont bienveillants et souriants.

Comment envisagez-vous de faire évoluer les Baladins du Confluent ?

Lâcher au maximum les partitions et chanter par cœur chaque fois que possible. Recruter des hommes !

Nous prévoyons de travailler des chants dans le thème du prochain festival UNITERRE.

On parle beaucoup d'art thérapie par le chant. Pensez-vous que participer à une chorale a cette fonction thérapeutique ?

Oui bien sûr, cela fait respirer, travailler la posture, produit des endorphines, crée du lien social, fait travailler la mémoire, l'écoute, le respect de l'autre. Je confirme, cela fait du bien !

ACTIV'FEMMES

Activ' Femmes est une association curieuse du patrimoine culturel régional. C'est à travers des balades, que les adhérentes découvrent Toulouse, ses environs ainsi que les départements limitrophes.

Des exemples ? Parmi les visites les plus appréciées depuis le début de l'année, il y a eu le musée des Abattoirs qui célèbre les 40 ans du Centre Pompidou, le musée du chocolat en vue des fêtes de Pâques et les nombreuses visites de Toulouse avec un charmant guide avec lequel l'association a sympathisé. Restent à venir un planning encore bien riche avec la visite de Carbonne, ses remparts et jardins, ainsi que son musée, Martres Tolosane et

ses créateurs, la visite de l'usine et la biscuiterie Vital Aigné. Une sortie est programmée à l'hippodrome de la Cépière, avec un déjeuner à la cafétéria et les courses dans l'après-midi. La visite de plusieurs châteaux de la région, visite de la chapelle à Alan et une visite à Albi la ville et sa cathédrale seront aussi au menu.

Si ce menu vous a mis l'eau à la bouche et que vous souhaitez faire partie de cette aventure, et du programme qui se prépare pour 2017-2018, vous pouvez rejoindre l'Association.

Contacts : Mmes Payrastre Chantal et Navarre Marie-France, au Forum des associations, le 9 septembre.

ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS

CADAR.....

Le CADAR est une association très dynamique.

Elle est à l'origine de la *Bourse aux vêtements et jouets* « Automne Hiver » et « Printemps-Eté », du premier *Vide ta chambre* - qui au vu du succès sera reconduit en février 2018. Leurs organisation et qualité de prestations, sont à chaque fois saluées.



Mais les membres du CADAR, savent aussi se détendre. Leur traditionnel voyage annuel, les 9 et 10 juillet 2016 au Pays Basque, sous un soleil lumineux.

Installés à Ascain, ils ont déjeuné et visité la cidrerie, Espelette, Bayonne, sa cathédrale, Biarritz, le Rocher de La

Vierge...et pris le petit train de la Rhune. Un week-end de pure détente.

La bourse aux vêtements a connu, encore une fois, un grand succès. Une clientèle enchantée et satisfaite par la qualité et la performance dues à la mise en place du système informatique et à la vigilance des aides.

La bourse d'hiver aura lieu le 28 et 29 octobre 2017. Les dates d'inscription paraîtront sur le site internet début septembre 2017.

Début juillet 2017, les adhérents partiront 3 jours au Puy du Fou pour un voyage qui promet de les émerveiller.



YOGA DU SON

Le premier bilan de l'association est très encourageant.

Chaque mardi soir de 20 h à 21h à la salle des jeunes anciens, les participants viennent « s'imprégner » des sons et vibrations des bols tibétains et de cristal, du tambour, des bâtons de pluie... Les mots échangés à la fin des ateliers sont souvent : je suis zen, relaxé(e), j'ai vraiment lâché-prise ce soir... des mots qui traduisent justement un état de relaxation profond.

Le Yoga du Son est un moyen de faire taire notre « tintamarre » intérieur et d'y installer durant un moment une belle sérénité.

Martine Friscia vous invite à rejoindre l'association à n'importe quel moment de l'année.

Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, des séances individuelles peuvent avoir lieu à Roquettes.



Martine FRISCIA Musicothérapeute Énergéticienne
06.64.46.54.49 Site : alasuredessons.fr

JEUNES ANCIENS.....

Chez les Jeunes Anciens, le rajeunissement des adhérents permet au club de varier les activités.

Le planning pour la rentrée de septembre avec un Bureau élargi à 10 personnes est déjà en train de se dessiner.

Ainsi : gym, zumba, sorties (bowling, casino) et les repas trimestriels désormais organisés à la Salle Jean Ferrat tant ils rassemblent du monde, vont rester au programme l'année à venir. Tout comme les thés dansants qui connaissent toujours un immense succès.

L'activité marche mise en place en 2017 le mardi matin de 10 h à 11 h30 s'est étendue au jeudi matin à la même heure à la demande des adhérentes.

L'adhésion au Groupement des Amicales du 3^{ème} Age de l'arrondissement de Muret se poursuit également. Elle a permis d'organiser un goûter dansant le Mardi 11 Avril à la salle Jean Ferrat où 160 danseurs ont pu profiter de cette après midi et de mettre en place une nouvel-

le manifestation : le premier concours de belote qui a réuni 120 personnes le Mardi 14 Mars 2017. Un planning pour 2018 est déjà mis en place.

Quant à la collaboration avec les jeunes du Centre d'animation jeunesse, elle est toujours d'actualité.

Si le cœur vous en dit, sachez que les nouveaux venus seront les bienvenus.



ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS

ARCEP

L'ARCEP et le retable de Roquettes : un peu d'histoire

De toutes les visites effectuées durant cette saison, celle qui nous aura le plus marquée sera sans nul doute la visite du Couvent des Chartreux car intimement liée à l'histoire du Retable de l'Église de Roquettes.

Les Chartreux, ordre fondé par Saint Bruno au XI^{ème} siècle, étaient établis à Saix près de Castres d'où ils furent chassés par le seigneur Guilhot de Ferrières lors des guerres de religion. Ils se réfugièrent alors à Toulouse où les Capitouls leur cédèrent un quartier « semi désert et mal famé » qui s'étendait de la rue des Valades aux murs d'enceinte.

Du couvent des Chartreux il ne reste que les vestiges du grand cloître. Mais on peut imaginer les sobres maisonnettes des frères distribuées autour de ce cloître où la règle de l'ordre était : « prière – silence - solitude ».

L'église quant à elle fut édifée à partir de 1602. On y pénètre par un très beau portail sculpté en 1613 par Antoine Bachelier. Elle se découvre alors, mystérieuse, au fond d'un vaste vestibule. Deux églises en une, séparées par le maître-autel décoré de stuc et d'anges, qui remplaça en 1783 le retable double face en bois doré du début du XVIII^{ème} siècle (1611 – 1650) qui, depuis 1780, orne l'église de Roquettes. Nous avons ainsi dans notre commune un retable d'exception qui a la particularité d'être sculpté et décoré à l'identique sur ses deux faces. De style baroque, il fait appel aux ornements dorés, aux

colonnades de type corinthien et aux représentations d'anges.

Ce retable était situé à la croisée des 2 nefs : la nef des paroissiens et la nef des Chartreux avec ses 62 stalles en bois sculpté datant de la création de l'église.

La précieuse clarté de celle-ci, donnée par les vitres de la coupole permet aussi d'admirer la chaire sculptée du XVIII^{ème} siècle et l'orgue de tribune provenant de l'ensemble conventuel des Jacobins d'où il a été transféré en 1792 lorsque l'église est devenue l'église paroissiale Saint Pierre.

La coupole quant à elle est surmontée d'une très belle et très insolite statue de Saint Jean-Baptiste, visible de la rue et du grand cloître.

C'est au XVIII^{ème} siècle que les Chartreux acquièrent à Roquettes un important domaine. Succédant à la famille d'Olmères, ils deviennent alors les seigneurs du lieu. Ils possédaient 145 arpents (environ 72 hectares) répartis entre les trois métairies de Mailles, Borde Grosse, le Sarret et le moulin. En 1780 les Chartreux décidèrent de refaire le maître autel de leur église. Le retable fut alors transporté de Toulouse à l'église de Roquettes où il resta, protégé ainsi des révolutionnaires.

Cette année, en raison des risques liés aux problèmes de toiture de l'église il n'y aura pas de visite de l'église et du retable lors des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2017.



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS SPORTIVES

TENNIS CLUB : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Des résultats liés tant à la performance des joueurs, qu'à la qualité de l'enseignement, des installations avec une optimisation des créneaux alloués au tennis, à l'encouragement aux matches dès le plus jeune âge, et enfin à l'organisation et la politique du club.

LES RÉSULTATS CHEZ LES JEUNES :

- 8 ans Haute Garonne :
Garçons : 2^{ème} /40 perd en finale contre le Stade Toulousain
Filles : 5^{ème} /27
- 10 ans 1^{ère} division Midi Pyrénées Garçons : 1/4 de finale contre Pamiers : 136 équipes engagées
- 12 ans 1^{ère} division Midi Pyrénées Garçons : 15^{ème} /108
- 15/16 ans Haute Garonne Garçons : 9^{ème} /92
- 17/18 ans Haute Garonne Garçons : finale contre Blagnac (perdue 2-1) : 77 équipes engagées



- Killian Torresin (8 ans), fait parti du Programme Avenir Régional 31 et représente la Haute Garonne dans les tournois régionaux
- Augustin Fenet (18 ans, 2/6) : champion départemental 17/18 ans et quart de finaliste championnat régional

LES RÉSULTATS CHEZ LES ADULTES :

- Séniors : 6 équipes hommes et 3 équipes dames engagées (70 compétiteurs) :
 - l'équipe 1 homme monte en régionale 1A (avant la pré-nationale) et l'équipe 1 dame en régionale 2 après les premiers matches
 - +35 ans : l'équipe 1 homme accède à la 1^{ère} division
- Pour plus de renseignements pour les cours, la compétition ou simplement jouer sur les courts extérieurs en famille ou entre amis : 06 15 85 62 36, tennis.roquettes@free.fr.



ASSOCIATIONS SPORTIVES



BASKET CLUB ROQUETTOIS.....

Toute une ambiance autour du basket : bien plus que le sport, le basket c'est aussi des moments conviviaux : Kinder Day avec visite du père Noël, passage des cloches, animations, participation au Carnaval du basket organisé par un club voisin. Une bonne ambiance, qui est certainement pour quelque chose, dans les résultats sportifs des joueurs !

Les Benjamins (U13M) ont participé aux finales départementales du Challenge Benjamins (épreuves individuelles organisées par le comité départemental) à Roquettes.

LES CLASSEMENTS DES EQUIPES EN CHAMPIONNATS :

- Benjamins 1 = 4ème N2
- Benjamins 2 = 5ème N3
- Benjamines = 1ère N2
- Minimes garçons 1 = 5ème N1
- Minimes garçons 2 = 7ème N3
- Minimes filles 1 = 1ère N1
- Minimes filles 2 = 6ème N2
- Cadets = 2ème N2
- Cadettes 1 = 4ème région
- Cadettes 2 = 5ème N3

Certaines équipes sont encore en lice pour les phases finales :

- Séniors 1 masculin pour l'accession en régionale 2
- les Cadets (U17) pour le titre départemental
- les Minimes filles 1 (U15) pour le titre interdépartemental Ligue des Pyrénées
- les Benjamines (U13) pour le titre départemental

Pour clôturer la saison, une sortie de fin d'année a été organisée. 80 personnes de l'association ont assisté au match du Toulouse Métropole Basket (ligue féminine 2).

Les 25 jeunes présents ont effectué l'entrée avec les joueuses professionnelles et des animations terrain lors de la mi-temps.



FOYER RURAL - SECTION TIR À L'ARC

Les « Archers de la Garonne » du club roquettois auront le plaisir de vous accueillir le dimanche 10 septembre 2017 de 9h30 à 17h, sur l'espace vert de l'Esplanade des Pins, pour assister au 1^{er} concours qu'ils organisent dans le cadre du challenge départemental des foyers ruraux de la Haute-Garonne (challenge MO-RATA) Une centaine de tireurs, de tous âges devraient y participer.

Renseignements : Cyril VIRAZEL, 06 07 89 35 98 (HR)



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La gymnastique Volontaire vous propose un programme régulier d'activités adaptées à chacun : techniques douces (body zen, Pilates, stretching), Techniques de renforcement musculaire, techniques cardio.....

HORAIRES DES COURS

Techniques douces :

A Roquettes (salle de danse, CDP) :
mardi 10h30/11h30 et 19h45/20h45 (Pilates) et jeudi 9h/10h

Techniques de renforcement musculaire :

A Pinsaguel (salle des fêtes) :
Lundi 14h/15h, mardi 18h15/19h15 et vendredi 14h/15h

A Roquettes (salle de danse, CDP) :

mercredi 18h15/19h15, jeudi 19h30/20h30 et 20h30/21h30 et vendredi 18h/19h

Techniques Cardio et renforcement musculaire :

A Roquettes (salle de danse, CDP) :

mardi 18h45/19h45

Renseignements au 06 74 25 48 08



Vitalité, plaisir, bien être et Convivialité sont les objectifs prioritaires de la Gym volontaire « Les Téméraires de Pinsaguel/Roquettes ».

Les femmes actives, en situation professionnelle ou non, représentent un public exigeant à la recherche de nouveauté et de flexibilité à qui, la gym. volontaire apporte une offre renouvelée sur le fond et sur la forme ! les animateurs EPGV dont la compétence technique n'est plus à prouver proposent un programme varié, renouvelé, en adéquation avec les attentes du public. En donnant du rythme aux séances, en utilisant des accessoires variés (poids, élastiques, bâtons, ballons....) et en alternant les exercices statiques et dynamiques, ils sont capables de répondre à cette exigence.



DERNIÈRE MINUTE : FCR



Ce jeudi 25 mai, a eu lieu le 7^{ème} « Tournoi des Violettes » organisé par le Toulouse Football Club et réservé à la catégorie U9. Le Football Club de Roquettes a été pour la première fois invité, parmi 32 équipes régionales. Et **c'est sur la mythique pelouse du Stadium, que nos 8 jeunes footballeurs ont gagné le TFC en quart de finale et disputé la finale face à Lapeyrouse.** Résultat : deuxième place sur le podium, mais avec un jeu hors pair. Du haut de leur 8-9 ans, ils ont su faire vibrer leur public !



TRIBUNE DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

A l'heure du bilan à mi-mandat tous les élus du Conseil Municipal ont été invités à exprimer leur ressenti et à réfléchir sur un programme d'investissement pour la deuxième partie du mandat (2017/2020) ;

Le groupe majoritaire est fier du travail accompli dans le respect du programme électoral tout en tenant les engagements de ne pas augmenter la fiscalité communale et de ne pas recourir à l'emprunt ; ces deux engagements essentiels seront tenus jusqu'à la fin du mandat.

Malgré le contexte contraint de l'élaboration et de l'exécution des budgets 2014, 2015 et 2016 aggravé par une baisse constante des dotations de l'Etat nous avons consolidé la situation financière de notre commune.

Deux explications essentielles à ces bons résultats : tout d'abord une rigueur de gestion exemplaire relayée par l'implication et les efforts constants et soutenus de l'ensemble de nos agents communaux ; qu'ils en soient là remerciés.

Ensuite nous avons bénéficié de recettes exceptionnelles, fruit de notre politique volontaire de construction de logements ; cela nous a rendus éligible à la prime d'état aux « maires bâtisseurs » et de nos négociations dans le cadre de la fusion de la nouvelle Agglomération nous attribuant une Dotation de Solidarité Communautaire.

Tous ces bons résultats nous autorisent à nourrir quelques ambitions pour la deuxième partie du mandat. C'est ainsi que sous l'impulsion de notre groupe majoritaire le Conseil municipal a validé à l'unanimité un PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement) avec comme priorité la réalisation de pistes cyclables et la réfection des trottoirs et voiries les plus dégradés de notre commune. Cette décision démontre notre engagement en faveur des modes de déplacement doux et du développement durable ; depuis plus de 20 ans les pistes cyclables sont évoquées, elles sont aujourd'hui une réalité et d'ici la fin de ce mandat nous devrions avoir relié le centre de roquettes à Pins-Justaret (collège) par la suite sera envisagé la liaison Roquettes/Pinsaguel.

La rénovation des trottoirs participera quant à elle à l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité de nos administrés.

Au fur et à mesure de l'avancée de ces dossiers vous serez informés par l'intermédiaire des Flashs mensuels ou journaux municipaux.

L'ensemble du groupe majoritaire vous souhaite de bonnes vacances.

TRIBUNE DES ÉLUS DU GROUPE MINORITAIRE

Depuis 2014, pour la première fois, le Conseil Municipal comprend 6 élus d'opposition sur 27 : une nouvelle expérience pour la Majorité qui apprend à travailler avec une Minorité. En 2014 nous ne pouvions pas terminer nos phrases, en 2015 nous étions traités de « menteurs », en 2016 nous commençons à pouvoir nous exprimer et en 2017 nous sommes invités à faire des propositions ... Nous apprécions cette évolution positive pour le fameux « vivre-ensemble » !

Nous avons apporté de la modération dans certaines décisions et nous sommes souvent à l'origine d'une concertation préalable avec les Roquettois : soutenir l'extinction de l'éclairage mais se préparer à l'éclairage intelligent que les habitants attendent, faire valoir le bon sens pour régler les problèmes de stationnement mais sanctionner les abus ...

Sans remettre en cause le principe des subventions aux associations, ni le dévouement de leurs bénévoles, nous proposons une clarification des critères d'attribution (selon les besoins, le nombre d'adhérents et les investissements sportifs déjà réalisés) et une formation à la présentation des bilans et budgets financiers.

La réserve financière de Roquettes (excédent recettes/dépenses) est de 1.898.000 €. Nous soutenons la proposition d'utiliser une partie de cette réserve financière pour compenser les augmentations de taxes de Muretain Agglo, rénover les trottoirs et réaliser les pistes cyclables.

Pour accompagner les pistes cyclables, nous proposons une prime municipale pour l'achat de vélos électriques et la création d'un service municipal de location de vélos électriques. Les solutions à petite échelle existent et leur coût est raisonnable au regard de l'incurie des transports publics (arrêts prochains de la ligne 52 et du TAM TAM) et des bénéfices pour l'environnement.

Pour redynamiser le cœur du village et créer du lien social, nous proposons un « café éphémère » sur la base d'une structure de chalet (sous convention avec un cafetier du Muretain), place Montségur depuis la fête locale jusqu'au début de l'automne.

Et enfin, nous demandons sans relâche que cette réserve financière de 1.898.000 € permette la baisse des impôts locaux, ce que rejette la majorité. Et pourtant cet excédent budgétaire provient en partie de la poche des Roquettois.

Ainsi la minorité travaille avec la majorité pour les projets qui servent l'intérêt des Roquettois et s'y opposent quand les projets nous paraissent manquer de pertinence pour nos concitoyens.

RETOUR EN IMAGES SUR

Festival UNITERRE 2017 - « Caraïbes »

soirée de clôture - "Les Roots du Rhum"



Carnaval du Comité des Fêtes



Ecole maternelle - fête du Printemps

